



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

VEELAGE BRETTEVILLE

Défrichement en vue de l'implantation de bâtiments à usage d'activités
Bretteville-sur-Odon (14 760)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS SAF 6

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent MAILLARD - Directeur Technique

RCS / SIRET

5 3 1 5 2 0 5 1 8 0 0 0 2 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 47-b) Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.	Le projet prévoit le défrichement d'environ 0,67 ha en vue de l'implantation de voiries, stationnements et bâtiments à usage d'activités. Surface défrichée : 6 700 m ² (5 700 m ² de fourrés, 1 000 m ² de fourrés)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit, sur un terrain d'assiette d'environ 25 400 m², l'aménagement de 2 bâtiments à usage d'activités artisanales et de bureaux, soit environ 8 300 m² de SDP, répartis de la manière suivante :

- 1 bâtiment MBY 1 d'une hauteur maximum de 9,5 m et d'une SDP de 6 850 m², comprenant 17 cellules (ateliers),
- 1 bâtiment SBY 1 d'une hauteur maximum de 5,8 m et d'une SDP de 1 450 m², comprenant 8 cellules (ateliers).

Le projet prévoit également :

- La création d'environ 120 places aériennes de stationnement de véhicules non accessibles au public ;
- La création d'un bassin de gestion des eaux pluviales,
- La création d'espaces verts.

A noter que la partie sud de l'emprise correspondant aux parcelles ZE n°132-133 et 186 (env. 9 000 m²), classée en zone naturelle selon le PLU et sur laquelle se trouve des boisements importants, ne sera pas impactée par le projet et laissée en l'état naturel.

4.2 Objectifs du projet

La zone d'étude se situe en lisière d'un parc d'activité de la commune de BRETTEVILLE-SUR-ODON (14) à l'ouest de CAEN dans le département du Calvados.

Le projet permettra l'implantation de locaux dédiés à l'usage de bureaux et d'activités artisanales tels du stockage de matériel et des ateliers avec une partie bureau. Il favorisera l'attractivité du Parc d'Activités ainsi que de la commune notamment par la venue de nouveaux habitants ou d'habitants voisins en raison de la création d'emplois permise par le projet.

Les activités prévues sont des activités et des commerces interentreprises, aucun accueil de public n'est prévu sur le site.

Les entreprises pourront bénéficier de la proximité de l'aéroport de Caen-Carpiquet et de la gare de BRETTEVILLE-NORREY, connectée au site par la ligne de bus 36 du réseau Twisto.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il s'agit d'un chantier de création de 2 bâtiments à usage d'activités et de bureaux sans sous-sol, en bordure d'un parc d'activités existant, sur une parcelle actuellement en friche. Des boisements et fourrés sont présents dans l'emprise, ainsi qu'un ancien hangar.

Les travaux se dérouleront selon les phases suivantes :

- Démolition du hangar présent dans l'emprise,
- Débroussaillage / Défrichage sur une surface totale de 6 700 m²,
- Terrassements et préparation du sol,
- Construction des bâtiments,
- Création d'environ 120 places de stationnement de véhicules légers,
- Création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Une partie de l'emprise au sud sera laissée en l'état naturel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les structures développées seront à usage d'activités et de bureaux et contribueront au développement de l'activité économique sur le secteur, voulu par le PLU. Les activités pouvant être accueillies pourront développer du stockage de matériel ou des activités "petit industriel", artisanales ou commerciales (commerce interentreprises), au niveau d'ateliers comprenant une partie bureau. A ce jour, les sociétés et effectifs ne sont pas connus. Aucune Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) n'est prévue.

Deux accès à la parcelle sont prévus depuis l'av. du Chemin aux Boeufs et l'av. de la Grande Plaine.

La proximité des transports en commun (bus ligne 3 et 36 du réseau Twisto) et les dessertes en voiries (RN814 et RN13) constituent un atout du site et faciliteront la venue des usagers/fournisseurs. Le site sera muni de places de stationnements pour les véhicules (environ 120 unités).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet :

- d'une demande de permis de construire,
- d'un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

A noter que la surface défrichée étant inférieure au seuil de 4 ha fixée dans le département du Calvados par l'arrêté préfectoral du 18 avril 2003, aucune demande d'autorisation de défrichement n'est nécessaire.

Au vu de l'identification d'espèces protégées dans l'emprise, une demande de dérogation espèces protégées sera déposée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise globale d'aménagement	~25 400 m ²
SDP totale (maximum)	~8 300 m ²
Nombre de niveaux (maximum)	1 (RDC, mezzanine)
Nombre de niveaux de sous-sol	0
Nombre de places de parking	~120
Surface espaces verts	~11 400 m ² (45 % de l'emprise) dont 1 450 m ² pour les noues

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

av. du Chemin aux Boeufs / av. de la Grande Plaine
14 760 BRETTEVILLE-SUR-ODON

Parcelles cadastrales section ZE n°
129 à 133, 181, 186

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 0° 2 5' 0 0 " 620 Lat. 5 9° 1 0' 5 8" 88N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est intégralement situé dans la ZNIEFF de type 1 "Talus calcaires du Bas de Venoux" (id. 250030131).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est la "Basse Vallée de la Seulles" (id. FR3800595), à environ 13,3 km au nord.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est la réserve naturelle régionale "Anciennes carrières d'Orival" (id. FR9300008), à environ 13,2 km au nord-ouest. Aucune autre de ces protections n'est recensé dans un rayon de 15 km autour du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPBE des infrastructures de transport terrestre du réseau national dans le Calvados (3e échéance) a été approuvé le 08/06/2020. Les cartes de bruit ont été approuvées par arrêté préfectoral du 10/12/2018. Le site est hors des secteurs affectés par le bruit de la RN14, située à proximité (carte de type B). En revanche, il est exposé à des nuisances sonores de jour selon la carte de type A : indice Lden compris entre 55 et 60 dB
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plus proches sont : - Monument historique "Prison Beaulieu", à environ 1 km à l'est (hors du périmètre de protection de 500 m), - Aucun bien UNESCO recensé à moins de 15 km, - Site Patrimonial Remarquable de Caen à environ 800 m à l'est.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Selon les données cartographiques de la DREAL Normandie, aucune zone humide ou zone prédisposée à la présence de telles zones n'est identifiée, seuls des bassins en eau permanents sont identifiés sur la ZI au nord. Le diagnostic écologique réalisé sur site identifie une zone humide de 115 m ² : cariçaie (critère floristique). Cette zone humide sera supprimée par le projet. Cette suppression fera l'objet d'une compensation.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Bretteville-sur-Odon est concernée par le Plan de Prévention des Risques multirisques de la Basse Vallée de l'Orne, qui couvre les risques inondation par submersion marine, débordement de cours d'eau, érosion, migration dunaire. Le site se trouve hors de tout zonage réglementaire. Aucun autre PPRN ou PPRT n'est en vigueur sur le territoire de la commune.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL, aucun SIS n'est recensé dans un rayon de 1 km du terrain d'étude. 2 sites BASIAS sont recensés à moins de 500 m, en amont hydraulique présumé du terrain d'étude. L'ensemble de ces activités ont cessé. On notera la présence d'une carrière à ciel ouvert immédiatement à l'ouest du site. Ces activités ne sont pas de nature à avoir pollué le terrain d'étude.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se trouve au droit de la ZRE "Eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien". Ce zonage concerne les eaux souterraines et les eaux superficielles.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve dans l'aire d'alimentation du captage en eau potable "Prairie", mais à plus de 2 km au nord-ouest du périmètre de protection rapprochée des captages de Prairie 1.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est le "Centre ancien de Caen" (id. 14107), à environ 2,3 km à l'est.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est la ZSC "Anciennes carrières de la vallée de la Mue", à environ 9,5 km au nord.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche est l'"Abbaye d'Ardenne et terrains avoisinants" (id. 14127), à environ 600 m au nord.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y aura aucun prélèvement direct et l'alimentation se fera depuis le réseau AEP de la zone.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement ou rejet direct dans les eaux souterraines. Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement sous couvert d'une convention de rejets. Les eaux pluviales seront infiltrées au niveau d'ouvrages dimensionnés selon la réglementation en vigueur. Aucun niveau de sous-sol susceptible de recouper la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des travaux de démolition sont à prévoir, ainsi que des travaux d'excavation (ouvrages eaux pluviales). Les diagnostics nécessaires pour la démolition seront réalisés (amiante, PEMD...).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet aura besoin de matériaux de construction.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le diagnostic faune flore réalisé sur le site identifie des enjeux liés à la suppression de la zone humide et d'une partie des pelouses calcicoles dont certaines hébergent des espèces patrimoniales ainsi qu'à la suppression de fourrés, habitats de plusieurs espèces d'oiseaux et chiroptères protégés et remarquables. Des mesures d'évitement, réduction et compensation ont été définies et devront être complétées lors d'une étude portant sur un cycle biologique complet (en cours de réalisation). Un dossier de dérogation Espèces Protégées sera par ailleurs déposé dans le cadre du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone Natura 2000 se trouve à plus de 9 km. Des espèces et des habitats comparables sont présents et des échanges entre le site semblent possibles pour l'avifaune. Toutefois, au vu de l'éloignement du site à ces zones et de la prise de mesures d'évitement, réduction et compensation des impacts à l'échelle du projet, il n'y aura pas d'impact direct sur les espèces et les habitats Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles sont actuellement en l'état naturel : présence de pelouses, de fourrés et boisements. Le défrichement d'une surface de 0,67 ha est requis pour permettre le projet. Une zone humide est également présente dans l'emprise. NB : Un hangar situé sur la parcelle devra être démoli.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ICPE "Chausson Matériaux", (autorisation, travail du bois), est présente au nord. Sous réserve du respect de la réglementation, tout risque peut être écarté hors accident, auquel cas les procédures d'urgence du Maire et du Préfet seront respectées. Le site est proche de l'aéroport de Caen Carpiquet, mais hors de l'axe des pistes. Au vu de sa faible surface, le risque de chutes d'avion apparaît négligeable. A noter que le projet ne prévoit pas d'activités ICPE. Les mesures nécessaires en termes de risque incendie seront prises.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les risques naturels suivants seront pris en compte dans la conception des bâtiments et des fondations (études géotechniques successives) : - aléa retrait gonflement des argiles faible, - des cavités associées aux anciennes carrières de la Maladrerie à Caen sont recensées. Aucune construction n'est prévue dans le périmètre de protection des carrières. La DRAC et la DDTM14 (service risques) seront consultées pour cadrage du projet sur ces aspects. - risque sismique faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque sanitaire n'est recensé sur la zone : aucune pollution du sol, site Seveso ou installation proche déclarant des polluants... Le projet ne prévoit pas l'hébergement de populations ou l'accueil de populations sensibles. Les activités prévues sur le site ne sont pas susceptibles de causer des risques sanitaires (bâtiments à usage commercial, artisanal et d'activités).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les activités prévues généreront un trafic (véhicules légers dont utilitaires principalement, quelques poids). A noter que le projet s'implante à proximité de l'échangeur N13 / N814, axes de transports aptes à supporter un tel trafic. Des arrêts des lignes de bus 3 et 36 sont présents au niveau de la RD9, à environ 300 m au nord, ce qui permettra de limiter le trafic routier. La ligne 36 permet de rallier la gare de Bretteville-Norrey. Le projet s'implante également à proximité de l'aéroport (utilité au vu de la prévision d'activités B to B).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront liées au trafic routier et n'entraîneront pas d'impact supplémentaire au vu du contexte urbanisé et bruyant (zone exposée au bruit de la RN814, bien qu'en dehors des secteurs affectés par le bruit définissant un zonage réglementaire). Les locaux seront isolés selon la réglementation en vigueur. Le projet ne prévoit pas l'hébergement de populations.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune activité génératrice de nuisances olfactives n'est prévue dans le cadre du projet ou recensée sur la zone d'étude.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune activité génératrice de vibrations n'est prévue dans le cadre du projet ou recensée sur la zone d'étude.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet s'inscrit dans un contexte urbain, déjà concerné par un éclairage public (voiries...). Au vu de l'usage prévu d'activités, l'éclairage se limitera au début et à la fin de journée en période hivernale. Les bâtiments projetés ne vont que peu modifier le contexte lumineux local.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet, de par sa nature ne sera pas à l'origine de rejets atmosphériques, sinon ceux liés au fonctionnement des bâtiments (chauffage, approvisionnement énergétique, ...) et au trafic routier. Ces rejets ne sont pas de nature à impacter significativement la qualité de l'air sur le secteur : trafic limité, contexte urbanisé, pas d'accueil de populations sensibles. La performance énergétique des bâtiments permettra de limiter les impacts. La desserte par les transports en commun limitera le trafic routier.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux pluviales seront infiltrées au niveau d'ouvrages dimensionnés selon la réglementation en vigueur (doctrine départementale DDTM 14, SAGE des Eaux de l'Orne aval et Seullès). Un pré-ouvrage étanche et muni d'un dispositif d'obturation sera réalisé en amont des ouvrages d'infiltration afin de confiner les éventuelles pollutions accidentelles.</p> <p>Un dossier Loi sur l'Eau sera déposé dans le cadre du projet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne générera aucun rejet direct. Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement sous couvert d'une convention de rejets.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le chantier générera des déchets divers, qui seront collectés et évacués selon les filières adaptées.</p> <p>En fonctionnement, le projet sera source de déchets ménagers et assimilés. Ils seront collectés et triés au niveau de bennes afin d'en assurer la collecte et le recyclage.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun périmètre de protection du patrimoine. Aucune covisibilité n'est pressentie avec les monument historiques ou sites classés ou inscrits les plus proches.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le contexte urbain du projet n'engendrera pas de modification notable sur l'occupation du sol, qui est actuellement ouvert à l'urbanisation par le PLU : les terrains qui seront aménagés se trouvent en zonage Ue à destination d'activités. La zone de l'emprise concernée par le zonage naturel Ne au sud sera conservée en l'état et non impactée. Par ailleurs le site est relativement enclavé (voie SNCF au sud-ouest, parc d'activités au nord, autres activités du secteur) et constitue dent creuse. Sa réutilisation permettra la densification de l'urbanisation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet susceptible de présenter des impacts cumulés n'a été recensé dans un rayon de 2 km, en particulier projets ayant nécessité un défrichement.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Implantation en extension d'un parc d'activité, dans un tissu urbain équipé : assainissement collectif, collecte sélective, desserte par les transports en commun, etc.
- Zone destinée à l'urbanisation et destination économique selon le PLU, valorisation d'une dent creuse urbaine,
- Absence d'enjeux paysagers,
- Aucun risque naturel ou technologique recensé sur le secteur,
- Conservation d'une surface de 9 000 m² en partie sud de l'emprise, laissée en l'état naturel,
- Prise en compte des enjeux liés à la faune et la flore par l'inventaire réalisé, qui sera complété par une étude sur un cycle biologique complet et une dérogation espèces protégées,
- Compensation de la suppression de la zone humide de 115 m² identifiée dans l'emprise,
- Prise en compte des impacts hydrauliques au niveau du dossier Loi sur l'Eau : les eaux pluviales seront gérées selon la doctrine DDTM 14 et le SAGE (infiltration après rétention dans un ouvrage de confinement des pollutions accidentelles),
- Nuisances liées au projet limitées en termes de bruit, rejets atmosphériques, pollutions lumineuses, au vu du contexte d'implantation et de l'absence d'activités polluantes ou dangereuses.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit d'un projet de construction de bâtiments, en lisière d'un parc d'activités, sur une zone ouverte à l'urbanisation. Les enjeux du site sont liés à la faune flore (dont zone humide) et à la présence de cavités liées à l'ancienne activité de carrière. Les enjeux faune flore ont été couverts par un diagnostic spécialisé, qui sera complété d'une étude sur un cycle biologique complet et une dérogation espèces protégées. La zone humide supprimée sera compensée. La présence des cavités sera prise en compte au niveau du PC et des études géotechniques. Un dossier de Déclaration Loi sur l'Eau sera déposé. Le pétitionnaire s'engage à mettre en place toutes les mesures en phases travaux et projet identifiées par ces études.

Pour ces raisons et au vu de la faible surface concernée par le défrichement, le projet n'apparaît pas nécessiter d'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe volontaire n°1 : Synthèse des enjeux environnementaux du site Annexe volontaire n°2 : Plans du projet Annexe volontaire n°3 : Notice descriptive Annexe volontaire n°4 : Diagnostic écologique Annexe volontaire n°5 : Étude perméabilité Annexe volontaire n°6 : Fiche site "carrières de la Maladrerie à Caen" Annexe volontaire n°7 : Charte chantier faibles nuisances

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

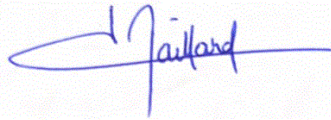
Paris

le,

16-sept.-2022 | 7:02 PM CEST

Signature

DocuSigned by:



7E44D911C80641F...

SAS S.A.F. 6

7 rue de l'Amiral d'Estaing - CS 41894
75773 PARIS CEDEX 16
Téléphone 01 44 40 30 50 - Fax : 01 44 40 30 55
R.C.S. PARIS B 531 520 518

Certificat de réalisation

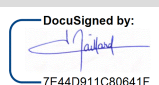
Identifiant d'enveloppe: 88A14B4F8E194E5781954E22A56671A0	État: Complétée
Objet: Veuillez signer avec DocuSign : RICENO01344 - BRETTEVILLE-SUR-ODON (14) - Cas par cas_CERFA.pdf	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 11	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 2	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Activé	Caroline DUCOUSSET
Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris	7 rue de l'Amiral d'Estaing
	Paris, Paris 75116
	caroline.ducousset@proudreed.com
	Adresse IP: 194.2.8.105

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Caroline DUCOUSSET	Emplacement: DocuSign
16/09/2022 15:19:35	caroline.ducousset@proudreed.com	

Événements de signataire

Signature	Horodatage
LAURENT MAILLARD laurent.maillard@proudreed.com Directeur Technique FIPAM Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Envoyée: 16/09/2022 15:23:07 Consultée: 16/09/2022 19:01:54 Signée: 16/09/2022 19:02:13
Sélection d'une signature : Image de signature chargée En utilisant l'adresse IP: 194.2.8.105	

**Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offert par DocuSign

Événements de signataire en personne

Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État

Événements de livraison à l'agent	État
-----------------------------------	------

Événements de livraison intermédiaire	État
---------------------------------------	------

Événements de livraison certifiée	État
-----------------------------------	------

Événements de copie carbone

Signature	Horodatage
Willy GUERIN willy.guerin@proudreed.com chargé d'affaires FIPAM Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Envoyée: 16/09/2022 15:23:07 Consultée: 16/09/2022 16:19:16
Copié	

Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Événements de témoins**Événements notariaux**

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
---	------	-------------

Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État	Horodatages
Enveloppe envoyée	Haché/crypté	16/09/2022 15:23:07
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée	16/09/2022 19:01:54
Signature complétée	Sécurité vérifiée	16/09/2022 19:02:13
Complétée	Sécurité vérifiée	16/09/2022 19:02:13

Événements de paiement	État	Horodatages
------------------------	------	-------------